Association Française des professionnels
de la Cueillette de plantes sauvages

AFC
Route de Nemours
91490 Milly-la-Forêt
05 33 00 98 25
asso.cueilleurs@gmail.com

JOURNÉES DE RENCONTRE ENTRE PROFESSIONNELS DE LA CUEILLETTE DE PLANTES SAUVAGES

- INVITATION -

Les 5 et 6 février 2015

Château de Ligoure
Le Vigen, Haute-Vienne

Rencontres organisées dans le cadre du **projet *FloreS***
*« Valoriser durablement la **Flore S**auvage en France métropolitaine »*
Un projet de recherche-action mené par l'Université de Lausanne en partenariat avec l'AFC.

Chères toutes et tous,

Depuis plusieurs années, à travers différentes initiatives, des professionnels de la cueillette se sont mobilisés pour rendre compte des défis que le métier allait devoir relever face à la demande croissante en plantes sauvages, aux nouvelles exigences des acteurs des filières utilisatrices et aux nouvelles stratégies en matière de conservation de Flore sauvage.

Ainsi, en février 2007, dans le cadre d'un projet de recherche sur les pratiques de cueillettes commerciales en France, Thierry Thevenin, alors secrétaire général du Syndicat SIMPLES, concluait un courrier d'invitation destiné aux producteurs du syndicat de la manière suivante :

« La montée en puissance des questions d'environnement dans les préoccupations et les enjeux du monde politique amènera très prochainement les pouvoirs publics à prendre des mesures, à établir des normes, des règlements, ou même des quotas pour encadrer nos activités** […]**. Je pense qu'il est de notre intérêt d'anticiper, de se responsabiliser et de commencer ce travail d'autodétermination. Comme dit le proverbe :** "On est jamais si bien servi que par soi même !" »

Ces inquiétudes sont aujourd'hui devenues de plus en plus pressantes. En effet, le Ministère en charge de l'environnement doit, suite à l'adoption par la France d'une convention internationale (Protocole de Nagoya), proposer un système de dispositions réglementaires pour encadrer les pratiques de cueillettes commerciales. Ainsi un arrêté national listera prochainement un certain nombre d'espèces pour lesquelles sera défini un système de déclaration, d'autorisation voire d'interdiction ou de quota. Il devient donc urgent de faire entendre la voix des cueilleurs et de ne pas attendre passivement que des règlements nous soient imposés par le haut.

Depuis 2007, vous avez été de plus en plus nombreux à sentir qu'il devenait nécessaire de sortir de certaines logiques individuelles pour réfléchir collectivement à l'avenir de notre métier. Les échanges

AFC
Route de Nemours
91490 Milly-la-Forêt
05 33 00 98 25
asso.cueilleurs@gmail.com

entre professionnels se sont alors renforcés et ce souvent en lien avec des représentants de FranceAgriMer, d'autres acteurs économiques de la filière « PAM », ou avec des professionnels de la conservation de la Flore et de la recherche scientifique. Ainsi, le 24 janvier 2011 à Briant (Sâone-et-Loire), une première *« Journée de Rencontre sur le métier de cueilleur de plantes sauvages »* a été organisée à l'initiative entre autres de Gérard Ducerf, Alexandre Dufour (Sicarappam), Thierry Thevenin (Simples) et Claire Julliand. Une soixantaine de personnes ont répondu à cette invitation et cette journée s'est révélée très riche en échanges et débats. L'AFC a été officiellement créée en octobre 2011 à la suite de cette rencontre, avec pour principaux objectifs: d'une part, **représenter et promouvoir le métier de cueilleu**r et, d'autre part, **définir et diffuser des bonnes pratiques de cueillettes**.

L'AFC est aujourd'hui le moyen privilégié de tenter de faire entendre nos réalités de terrain, de faire respecter nos contraintes, nos besoins, de faire reconnaître notre « expertise » de cueilleur, en un mot notre voix. Mais il nous faut maintenant l'investir, la mettre en mouvement pour qu'elle puisse réaliser son objet, à savoir promouvoir et défendre nos intérêts et nous permettre d'accompagner de manière active les évolutions de notre métier.

Sans doute, avez-vous pu vous demander quelquefois à quoi servait concrètement l'AFC ? Que faisaient ses administrateurs ? Quel pourrait y être votre intérêt ? Quel rôle pourriez-vous y jouer ?

Si, faute de moyens, l'AFC n'a pas pu jusqu'à présent en dehors des moments d'AG mobiliser l'ensemble de ses membres, plusieurs personnes se sont néanmoins investies, en particulier les membres du CA, pour assurer la longue phase de construction de cet outil de représentation et d'autodétermination de notre métier. Aujourd'hui, l'AFC a le mérite d'exister et d'être peu à peu reconnue comme une véritable assemblée professionnelle représentative de la diversité de nos pratiques de cueillettes.

Les membres du CA de l'AFC ont également collaboré bénévolement pendant de longs mois avec l'Université de Lausanne pour concevoir le **projet de recherche-action *FloreS*** coordonné par Claire Julliand. Ce projet nous offre aujourd'hui **la possibilité de donner véritablement forme et vie à l'AFC et de devenir une véritable force de propositions face aux défis que la profession doit relever** (évolution des cadres réglementaires, nouvelles exigences des entreprises, pillage de certaines ressources, etc.).

C'est pourquoi, suite à l'Assemblée Générale de l'AFC du 4 février prochain, nous vous invitons à participer à ces deux journées de rencontre du 5 et 6 février au Château de Ligoure.
Il s'agit d'une opportunité unique de nous rassembler afin de discuter et de décider ensemble du futur que nous souhaitons construire pour notre profession.

(suite p3.)

Association Française des professionnels
de la Cueillette de plantes sauvages

AFC
Route de Nemours
91490 Milly-la-Forêt
05 33 00 98 25
asso.cueilleurs@gmail.com

Ce atelier-rencontre du projet *FloreS* vise à réunir une cinquantaine de professionnels de toutes les tendances et de toutes les régions afin que nous puissions ensemble :

- **Définir les valeurs de la future Charte de l'AFC,**
- **Identifier les manières d'inventorier et de valoriser nos savoirs et savoir-faire ;**
- **Concevoir le canevas d'un guide technique et de bonnes pratiques ;**
- **Construire un processus de validation des bonnes pratiques en lien avec un conseil scientifique et technique.**

Afin de garantir une large participation des professionnels à ces deux journées, **vos frais de déplacement, d'hébergement et de restauration seront pris en charge.**

Lors de ce premier atelier, un groupe dit de « cueilleurs référents », constitué de six personnes issues de différentes tendances de la cueillette, sera choisi par le collectif pour représenter les points de vue de la profession lors des autres moments de débats qui seront organisés en 2015 et 2016 avec des représentants de la filière « PAM » et les structures en charge de la conservation et la gestion de la Flore et des espaces naturels.

Aussi nous vous attendons nombreux les 4, 5 et 6 février prochains au Château de Ligoure. Ce projet *FloreS* conçu pour soutenir la profession de cueilleuse et cueilleur de plantes sauvages n'aura de sens sans votre participation.

Vous trouverez ci-joint toutes les indications nécessaires à votre inscription.

Le délai d'inscription est fixé **au 25 janvier.**

Bien à vous et au plaisir de vous retrouver ou de vous rencontrer à cette occasion,

Michael Arnou, président de l'AFC
et le Bureau de l'AFC